



## Les aides pour les apprenti.e.s

Transport, achat de livres, équipements, restauration, hébergement, voici une sélection des aides pour les apprentis.

### **Aides à la mobilité internationale des apprentis**

Avec les dispositifs mobilité internationale et Eurostart, la Région a permis à près de 1.000 apprentis de partir à l'étranger l'année dernière.

Renseignez-vous après de votre CFA pour savoir s'il propose des stages ou des séjours à l'international.

### **Soutien aux conditions de vie des apprentis**

La Région aide les apprentis franciliens à acheter leur matériel professionnel, à acquérir leurs livres pour un montant de 100 à 320€.

### **Aides aux transports en commun pour les jeunes**

En cofinçant la carte Imagine R, la Région aide les jeunes à se déplacer plus facilement en Île-de-France à moindre coût.

### **La carte d'étudiant des métiers**

Cette carte donne aux alternants le statut d'étudiant, ce qui leur permet de bénéficier de divers avantages (accès aux restaurants et hébergements universitaires, tarifs réduits dans les cinémas, les théâtres et le sport).

En savoir plus sur [travail-emploi.gouv.fr](http://travail-emploi.gouv.fr)

### **Aides au logement**

Les apprentis peuvent bénéficier d'aides nationales pour se loger : Aide personnalisée au logement-APL et [Loca-pass](#), ainsi que l'aide [Mobili-Jeune](#).

### **Aide au Transport**

Ils bénéficient des mêmes droits que les salariés pour le remboursement de leurs frais de transport domicile-travail.

### **Exonération d'impôts**

Leur salaire est exonéré d'impôts dans la limite du montant annuel du Smic.

### **Aides aux apprentis en situation de handicap**

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez entrer en apprentissage, certaines règles du contrat d'apprentissage peuvent être aménagées. Par exemples, la durée de la formation peut être allongée, aucune limite d'âge supérieure ne s'applique pour la signature du contrat.

Plus d'informations sur [Services publics](#) et [le site du ministère du Travail de l'emploi et de la formation professionnelle](#).

De plus, il est possible d'obtenir des aides spécifiques comme un apport financier pouvant aller jusqu'à 3.000 euros. Informez-vous sur l'accompagnement et les aides financières proposées par l'[Agefiph](#).